



A retenir

BLACK-ROT



Les tâches sont en progression dans les TNT, soyez vigilant en fin de semaine.

MILDIOU



Les contaminations liées aux pluies du 19 mai devraient être visibles dans une semaine. Attention aux risques de pluie en fin de semaine.

OIDIUM



Restez vigilant sur les parcelles sensibles. Des contaminations sont possibles en cas d'humidité.

CICADELLE FLAVESCENCE DOREE

PREMIER TRAITEMENT OBLIGATOIRE
du 07/06 au 16/06

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)

METEO

• Cumul de pluie de la semaine précédente (Source IFV)

Station	Lundi 19 mai 2025								Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
	lundi 19 mai 2025	mardi 20 mai 2025	mercredi 21 mai 2025	jeudi 22 mai 2025	vendredi 23 mai 2025	samedi 24 mai 2025	dimanche 25 mai 2025			
Le Verdier (radar)	71,9	2,1	3,8	0	0	0	0	77,8	108,4	
Cestayrols (radar)	51,1	0,6	3	0	0	0	0	54,7	179,6	
Senouillac (radar)	55,8	1,4	3,9	0	0	0	0	61,1	133,5	
Gaillac (radar)	83,2	4,5	2,5	0	0,5	0	0	90,7	125,7	
Rabastens (radar)	68,4	8,5	2,5	0	0	0	0	79,4	109,6	
Cadalen (radar)	41,6	18,4	2,9	0	0	0	0	62,9	107,4	
Cunac (radar)	48,8	6,6	4,1	0	0	0	0	59,5	162,1	

Les cumuls importants sont liés aux précipitations exceptionnelles du 19 mai : entre 40 et 90 mm de pluie selon les secteurs, et même plus sur Puycelsi. Il n'y a pas eu de grêle mais le vent violent et les fortes pluies ont provoqué des dégâts sur les parcelles avancées et non relevées.

Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovale
Cave de Rabastens



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

• **Prévisions du 26 mai 2025** (Sources : Plein Champ - Météo France)

Date	mar 27/05	mer 28/05	jeu 29/05	ven 30/05	sam 31/05	dim 01/06	lun 02/06
Température (°C)	9-25	9-27	12-29	12-34	16-33	15-29	13-28
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-1	0-0	0-1	1-12	1-11
							

Les températures deviennent estivales en milieu de semaine, avec de la pluie à confirmer en fin de semaine.

STADES PHENOLOGIQUES



*Boutons floraux
séparés*

Premières fleurs

Floraison

Pleine fleur

Photos CA81/Vinovalie

Cépage	Boutons floraux séparés	Premières fleurs	Floraison	Pleine fleur
Gamay				
Loin de l'oeil				
Syrah				
Fer servadou				
Duras				
Mauzac				
Merlot				

Tableau des stades phénologiques du vignoble

Code couleur :	Stade majoritaire	
	Stade minoritaire	

La floraison est en cours sur Gamay, elle débute sur Loin de l'œil, Syrah et Merlot sur parcelles les plus précoces.

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Biologie

Pour en savoir plus : [Le mildiou sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Une petite progression est observée sur TNT, avec des grappes touchées.

Dans le vignoble, quelques tâches ponctuelles non sporulantes ou sporulantes sont aussi observées sur des parcelles. Certaines situations sont déjà bien impactées sur feuilles et même sur grappes.



Mildiou sur feuille et grappe (CA81)

• Modelisation (*Potentiel Système*)

Situation au 25 mai :

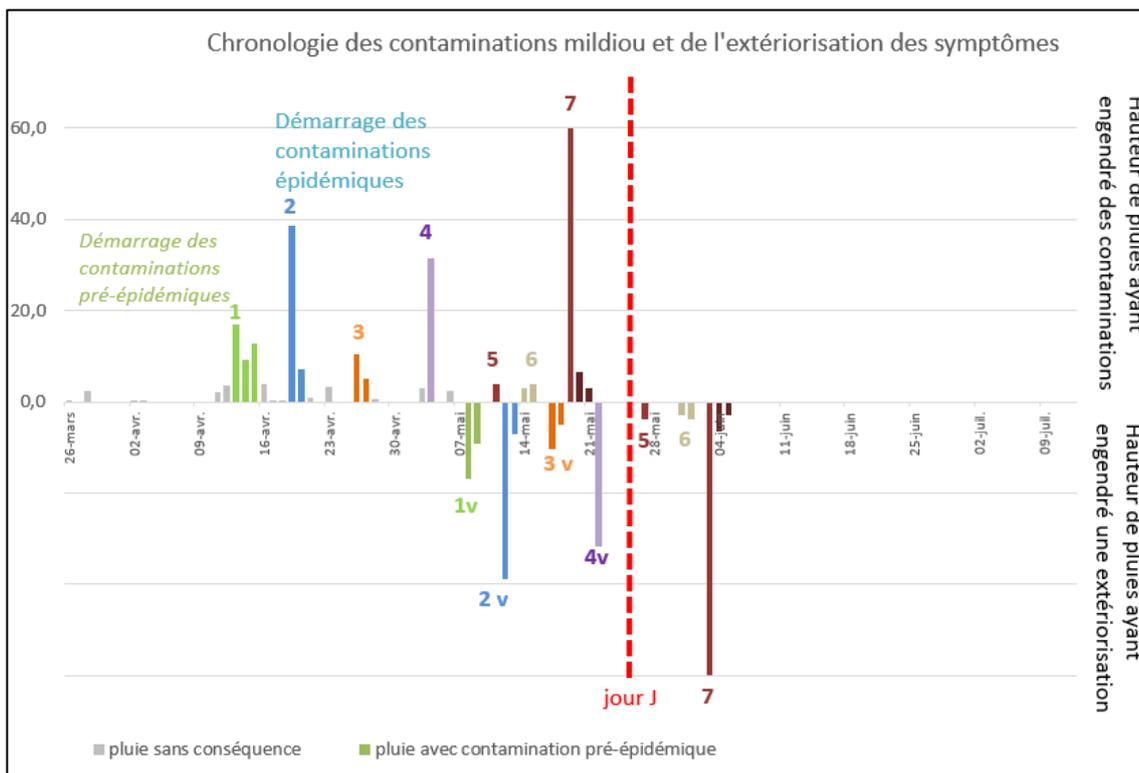
L'orage du 19 mai a fait temporairement augmenter la pression. Le risque est modélisé faible à fort, en lien avec le cumul de pluie depuis le début de la campagne. Des contaminations épidémiques d'intensité moyenne à forte ont été modélisées. Les contaminations ayant pu avoir lieu début mai sont visibles depuis cette semaine selon le modèle.

Simulation au 1er juin :

La pression repart à la baisse avec le beau temps. Le risque sera fort à Cunac, moyen à Cestayrols, et faible sur les autres points. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques continue d'augmenter. En cas de perturbation en fin de semaine, **10 à 45 mm** cumulés (**ou 25 mm en une fois**) seront nécessaires en fonction du secteur. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu mi-mai sont prévues dans les jours qui viennent. Le temps d'incubation modélisé pour les dernières contaminations est d'environ 14 jours.

Historique des contaminations :

Contaminations possibles le :	Temps d'incubation modélisé	Sorties de taches modélisées à partir de :	Taches observées au vignoble
19 avril	21 j	12 mai	✓ (plutôt sur pampres)
26 avril	21 j	17 mai	✓
3-4 mai	19 j	23 mai	✓ (ponctuelles + grappes)
14-15 mai	16 j	31 mai	
19 mai	14 j	2 juin	



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le vignoble de Gaillac et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe v indique une observation de ces symptômes

Evaluation du risque : Le risque est variable selon les secteurs, le cumul nécessaire pour que des contaminations aient lieu augmente (>10 mm). Sur les parcelles présentant des tâches des contaminations secondaires sont possibles en cas de simple rosée. Surveillez la sortie des symptômes, les contaminations du 19 mai devraient être visibles d'ici une semaine. Soyez vigilants aux risques de pluies en fin de semaine.

Méthodes prophylactiques :

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préservé les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).
- maîtriser l'épamprage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [ici](#).

Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)



BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Pour en savoir plus : [Le black-rot sur ephytia](#)



*Black rot en coup de fusil sur feuille et sur rafle, sur une parcelle TNT
(photo CA81)*

• Situation au vignoble

Les attaques sur feuilles sont généralement peu graves mais représentent un réservoir de spores qui pourraient contaminer les grappes après la floraison.

Des extériorisations récentes sont visibles sur TNT sur feuilles et inflorescences. Dans le vignoble très peu de nouvelles taches sont observées.

Évaluation du risque : Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative. Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquages existe en présence d'eau libre (pluie ou rosée). Soyez vigilant en fin de semaine, des pluies sont possibles.



Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#).



Résistance : *le black rot présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)*

OÏDIUM (ERYSIPHE NECATOR)

• Éléments de biologie



Pour en savoir plus : [L'oidium sur ephytia](#)

Oidium sur feuilles (e-phytia)

• Situation au vignoble

Évaluation du risque : La période de sensibilité est en cours sur toutes les parcelles. Elle s'étale du stade « boutons floraux séparés » à « fermeture de la grappe ». Soyez vigilants dans les parcelles sensibles et vigoureuses, avec des conditions humides.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

L'utilisation de variétés résistantes (Artaban, Vidoc, Floreal, Voltis...) constitue un outil alternatif à la protection de la vigne. <https://www.plantgrape.fr/fr>



Résistance : l'oidium présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

En période de floraison, les chenilles mangent les boutons floraux et les agglomèrent avec des fils de soie sous la forme de « glomérules ». En moyenne une larve constitue 2 glomérules.

Pour en savoir plus : [Lobesia sur ephytia](#)

[Fiche technique DRAAF Piégeage](#)

• Modélisation (LOB-IFV)

La modélisation dans le Tarn indique que le stade L2 est majoritaire.

• Situation dans les parcelles

Des glomérules sont maintenant visibles dans le vignoble.



Glomérule avec la larve.
(Photo Vivalie)

Évaluation du risque : il n'y a pas d'intervention à prévoir sur la 1^{ère} génération. C'est le niveau de dégâts en G1 qui permettra d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2^{ème} génération.

Les comptages de glomérules débutent sur les parcelles précoces. Jusqu'à à 20 glomérules /100 inflorescences ont été observées sur Gamay hors confusion. Prévoir des comptages à partir de la semaine prochaine.

Rappel du seuil indicatif de risque en 1^{ère} génération :

- 50 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion).
- 5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle).

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.

<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

Favoriser la présence de prédateurs naturels : araignées, chrysopes, syrphes, chauve-souris... Des lâchers de parasitoïdes sont possibles (trichogrammes).

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Biologie et description des symptômes

Conditions favorables : forte vigueur, excès d'eau pour la vigne, entassement de la végétation, certains cépages sont plus sensibles (Malbec, Braucol)



Adulte de cicadelle verte (à gauche, photo IFV) et larves (à droite, photos ephytia)

Les larves de premier stade sont de couleur blanche, petites, et ne possèdent pas d'ailes. Au cours des stades successifs, les larves deviennent vertes, parfois rougeâtres et présentent des ébauches d'ailes bien développées à partir de l'avant dernier stade. Elles ont un déplacement rapide « en crabe » (en oblique) et se situent sur la face inférieure des feuilles (Ephytia).

• Situation au vignoble

Les larves sont visibles à des fréquences très variables selon les parcelles, de 0-20, jusqu'à 100-140 larves pour 100 feuilles sur les plus touchées.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Évaluation du risque : Surveillez la population de larves sur vos parcelles.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

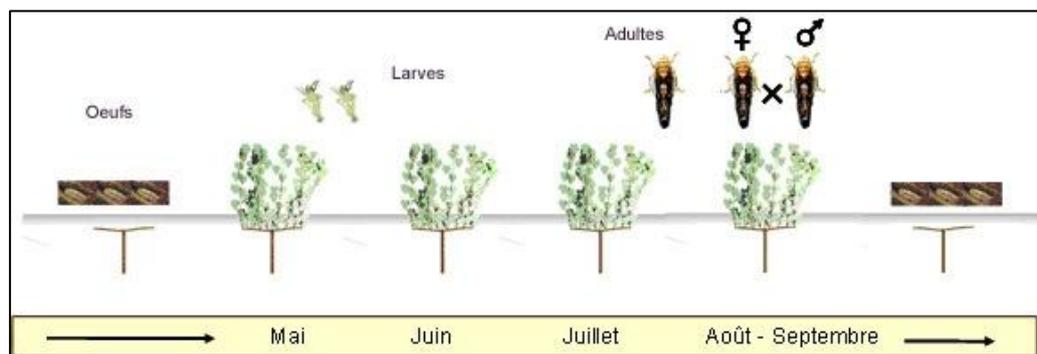
La gestion de ce ravageur se fait généralement sur les populations estivales.

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place.

FLAVESCENCE DOREE (*SCAPHOIDEUS TITANUS*)

• Biologie

Pour en savoir plus : [sur ephytia](#)



Cycle biologique de *S. titanus* : les œufs passent l'hiver en diapause dans des anfractuosités de l'écorce des bois de vigne ; les premières larves éclosent dès le début de mois de mai ; les adultes apparaissent à partir de mi-juillet ; la fécondation des femelles et ensuite la ponte des œufs se réalisent pendant le mois d'août et septembre. (SOURCE EPHYTIA)

• Situation au vignoble

Les éclosions sont toujours en cours en cage d'émergence. Des larves sont observées au vignoble, au stade L2. Les dates de traitements obligatoires ont été publiées.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

Premier traitement du 07/06 au 16/06.

Deuxième traitement :

- en conventionnel du 22/06 et le 01/07/25
- en agriculture biologique du 17/06 au 28/06/25.

Le premier traitement doit être renouvelé 15 jours environ après la première application en agriculture conventionnelle, et 10 jours après la première application en agriculture biologique (comme le précise le communiqué sur le site de la DRAAF-SRAL), pour les communes à 2 ou 3 traitements obligatoires.

Pour en savoir plus : [DRAAF Occitanie](#)

DIVERS

Quelques symptômes de carence en potasse sont visibles dans le vignoble.



De la casse liée aux intempéries du 19 mai est visible dans certains secteurs :

FOCUS XYLELLA FASTIDIOSA

Xylella fastidiosa est une bactérie classée organisme de **quarantaine** prioritaire par l'Union européenne en raison de son pouvoir de nuisance élevé et de son large spectre d'hôtes. Cette espèce bactérienne, responsable notamment de la **maladie de Pierce chez la vigne**, fait l'objet d'une surveillance phytosanitaire intensive à l'échelle communautaire. Elle colonise les vaisseaux du xylème, perturbant les flux hydriques, ce qui induit un dépérissement progressif des végétaux infectés.

La transmission se fait exclusivement par des insectes vecteurs xylophages, parmi lesquels plusieurs espèces de cicadelles et de cercopes. Parmi ces vecteurs, *Philaenus spumarius*, communément appelé **cercopie des prés** ou philène spumeuse, a été identifié comme le **principal vecteur en Europe**. Cet hémiptère possède une forte capacité de dissémination, on le trouve très fréquemment dans les vignes en ce moment. Les adultes s'alimentent sur une large gamme de plantes hôtes, dont de nombreuses espèces spontanées et cultivées. Lors de la prise de nourriture, le cercopie peut acquérir la bactérie sur une plante infectée, puis la transmettre mécaniquement à une plante saine lors de piqûres ultérieures. Il reste infectieux toute sa vie.

Le **cercopie des prés** possède une génération par an. La femelle pond en été. Le stade œuf est la forme hivernale. L'éclosion a lieu au printemps. Les larves sont actives vers la fin du mois d'avril et arrivent à maturité à la fin du printemps. Elles sont peu mobiles. C'est pendant son développement que la larve se recouvre de sécrétion. Les adultes muent dans la masse d'écume et y restent généralement jusqu'à ce que leurs ailes soient sèches et pigmentées dans sa totalité.

À ce jour, la sous-espèce fastidiosa, pathogène spécifique de la vigne, n'a pas été détectée sur le territoire français. Toutefois, plusieurs foyers ont été confirmés dans des zones limitrophes : en Italie (notamment dans la région des Pouilles), au Portugal (région Centre-Est), aux îles Baléares, et un foyer ponctuel en Allemagne en 2013, qui a depuis été éradiqué. La progression géographique de ces foyers constitue un risque phytosanitaire croissant pour la France.



Larve dans son écume et cercope adulte (CA81)

Sur le territoire national, la **sous-espèce multiplex** est la plus fréquemment rencontrée. Elle a été détectée en Corse dès 2015, introduite via un plant de myrte contaminé, importé d'Italie. Depuis 2018, l'île est entièrement classée en zone délimitée sous statut d'enrayement, l'éradication ayant été jugée techniquement irréalisable. En Occitanie, seule la sous-espèce **multiplex** a été détectée, principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula* spp.), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*). La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie. La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifiques-20-a6392.html>

En 2024, cette sous-espèce a également été retrouvée dans l'Aude et dans le Tarn. La sous-espèce *pauca*, pour sa part, a pénétré en Paca mais a été éradiquée. Ces sous-espèces ne sont pas dangereuses pour la vigne.

Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Sur le limbe encore vert, les lésions sont sectorielles et plutôt périphériques, de couleur brunâtre ; un halo plus ou moins large, jaune à rougeâtre les ceinture.
(Xylella fastidiosa - Maladie de Pierce) -
Source : EPPO, J. Clark, University of California, Berkeley (US)

Xylella fastidiosa (XYLEFA) - <https://gd.epppo.it>



Les feuilles sont maintenant entièrement desséchées. Les rameaux sont restés partiellement herbacés. (*Xylella fastidiosa* - Maladie de Pierce) - Source : EPPO, J. Clark, University of California, Berkeley (US)

Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.

L'arrêté national du 19 octobre 2020 relatif aux mesures de lutte à mettre en oeuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour en savoir plus :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-cest-quoi>

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/21525/Vigne-Maladie-de-Pierce-Xylella-fastidiosa>

<https://www.reussir.fr/vigne/ravageurs-emergents-en-viticulture-quelles-menaces-reelles>

BIODIVERSITE



A gauche :

Chrysope adulte (photo CA81)

Les larves de chrysopes sont des auxiliaires, ce sont des prédateurs de certains ravageurs de la vigne : acariens, pucerons, aleurodes, cochenilles...

Pour en savoir plus : [Les chrysopes sur Vignevin](#)

A droite :

Syrphe adulte (les larves sont prédatrices des pucerons) (photo CA81)



Orchis bouc (CA81)



Libellule, ordre des Odonates (photo CA81)

Pour identifier les espèces de libellules : [Atlas dynamique des odonates](#)

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#)

Résistances aux pesticides

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

Prochain BSV le 03/06/2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, CAPEL, Vitivista, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.